



Résumé à l'intention des citoyens du Rapport Annuel de Mise en Oeuvre 2018

Affaire suivie par :
Sylvain GODOC
Référént FSE

Tel : 02 69 63 52 95
sylvain.godoc@mayotte.pref.gouv.fr

En 2018, plus de 98 millions d'euros de FEDER et de FSE mis au service de 85 projets à Mayotte.

Le programme opérationnel (PO) FEDER–FSE de Mayotte pour la période 2014-2020 a été adopté le 22 décembre 2014 par la Commission européenne. Ce programme est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et par le Fonds social européen (FSE)

Le FEDER est le fonds dédié à l'amélioration des infrastructures, à la modernisation de l'économie et aux investissements réalisés dans les entreprises afin de créer des emplois durables. À Mayotte, le **FEDER représente 148,9 millions d'euros** sur la période 2014/2020. Au sein du PO FEDER-FSE, il intervient dans le cadre de 7 axes prioritaires, pour contribuer à la protection de l'environnement et à l'utilisation durable des ressources (axes 1, 4 et 12), à la croissance intelligente fondée sur le renforcement de la compétitivité économique du territoire (axes 3 et 5), mais également à la promotion de la cohésion sociale (axes 2, 4 et 6).

Le **FSE** est dédié à l'emploi, la formation et l'inclusion. À Mayotte, il représente **65,5 millions d'euros** pour la période 2014-2020. Il intervient dans le cadre de 5 axes prioritaires (7 à 11) du PO FEDER-FSE, pour améliorer l'accès à l'emploi, renforcer l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté, promouvoir l'éducation et soutenir l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie.

Au 31 décembre 2018, un **montant total** de près de **98 millions d'euros de FEDER et de FSE** a été **programmé**, ce qui représente 55% de l'enveloppe FEDER et 27,5% des crédits FSE. **50 projets sont soutenus** au titre du **FEDER** et **35 au titre du FSE**.

Si, comme sur la plupart des programmes français et européens, les taux de réalisation restent encore faibles, la dynamique du programme est enclenchée et un certain nombre de projets structurants pour le territoire de Mayotte sont désormais engagés.

Au titre du FEDER : 50 projets programmés pour un montant de 81,8 M€ de FEDER

L'**axe 1**, consacré aux projets dans le domaine de la **gestion des déchets**, de l'**assainissement** et de l'accès à l'**eau potable**, atteint un taux de programmation de plus de 82,5%. 12 projets sont cofinancés, représentant un investissement du **FEDER** de plus de **30 M€**.

Près de **21 M€** de FEDER ont été programmés sur l'**axe 2**, destiné à développer l'offre de services sanitaires et médico-sociaux, dont 17,3 M€ sur le projet de construction de l'hôpital de Petite-Terre, dont l'achèvement est prévu fin 2019.

La programmation sur l'**axe 3** s'est fortement accélérée en 2018, avec 7 nouveaux projets sélectionnés pour un total 4.1 M€ de FEDER, portant le taux de programmation de l'axe à 47% (soit 8 M€ de crédits UE). Les projets soutenus sont tous des projets d'investissement en faveur de **la compétitivité et de l'innovation**. L'une des ambitions de l'axe 3 est de soutenir les entreprises mahoraises dans le développement de leur compétitivité.

L'**axe 4**, destiné à **accompagner les transitions énergétiques**, affiche un taux de programmation de FEDER de 46,3%. Aucune opération n'a été programmée en 2018, mais les perspectives pour le territoire sont importantes. C'est sur cet axe que les deux navires amphidromes assurant la liaison entre Petite-Terre et Grande-Terre ont été financés, représentant un **soutien du FEDER 11,9 M€**.

Le FEDER a également été mobilisé sur les **projets d'infrastructures portuaires et aéroportuaires (axe 5)**. L'intégralité des crédits prévus sur cet axe (9 M€) ont été programmés, dont **6 M€** sur le développement d'**infrastructures portuaires** réalisées en 2016/2017. En 2018, le PO FEDER-FSE a été modifié pour pouvoir soutenir le projet de **sécurisation de l'aéroport de Pamandzi** (installation des lits de sécurité en bout de piste), indispensable pour permettre des liaisons directes entre Mayotte et l'Europe (soutien FEDER : 3M€).

L'accompagnement du **développement numérique** est également un **objectif du FEDER**. La mise en œuvre de l'**axe 6**, dédié à cette thématique, est peu avancée (8% de crédits UE programmés sur les **5 M€** prévus) en raison du retard pris dans le déploiement des programmes d'infrastructures numériques. Mais le potentiel dans le domaine est important et les projets à venir devraient permettre d'atteindre une couverture du territoire en haut débit, de contribuer aux objectifs de déploiement du très haut débit, et de favoriser l'accès aux TIC à une population élargie.

Au titre du FSE : 35 projets programmés pour un montant de 16,2 M€ de FSE

L'**accès et le retour à l'emploi** est une priorité du FSE. Depuis le début de la programmation 2014-2020, un total de **6,7 M€ de FSE** a été programmé sur l'**axe 7** dédié à cet enjeu (soit 40% des crédits alloués), avec une montée en puissance significative en 2018. 11 projets ont été programmés depuis le démarrage du programme, tels que les projets portés par Pôle Emploi, qui déploie un accompagnement intensif auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi de longue durée notamment, ou par la Boutique de Gestion des Entreprises (BGE) en faveur de la création d'entreprises à Mayotte en particulier par les femmes. Depuis l'engagement du programme, avec l'appui du FSE, plus de 2500 participants ont pu bénéficier d'un appui ou d'un accompagnement dans le projet, qu'il s'agisse d'une recherche d'emploi ou d'une création d'activité.

Avec un taux de programmation respectif de FSE de 12,1% et 12,2% (soit 2,7M€ de FSE pour 7 opérations), les **axes 8 et 9**, dédiés à la **formation des demandeurs d'emploi et inactifs et à l'adaptation au changement des entreprises et des travailleurs**, font partie des axes les moins avancés. Il n'y a pas eu de programmation en 2018. Même si les résultats sont en demi-teinte, plus de 300 jeunes mahorais ont pu bénéficier d'un appui pour améliorer leur réussite scolaire ou académique ou bien trouver une formation en alternance.

La structuration des acteurs de la formation professionnelle à Mayotte et le renforcement de l'animation auprès de ces derniers devraient permettre une montée en puissance des projets dans le domaine.

En revanche, près de **7 M€ de FSE** (sur les 17 M€ prévus) ont été programmés sur l'**axe 10** consacré à l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté. Ce qui représente 15 projets soutenus, dont 6 en faveur de l'accompagnement social et familial, et l'insertion des jeunes mineurs isolés ou majeurs en grande difficultés (soutien du FSE : **3,4 M€**). Au total, plus de 1000 jeunes, mineurs ou majeurs, en situation très difficile ont pu bénéficier d'un accompagnement, y compris des mesures de protection pour les mineurs en danger. Plus de 400 personnes ont pu mettre en œuvre un parcours d'insertion dans les structures de l'économie sociale et solidaire mahoraise.

L'**axe 11**, dédié au renforcement des capacités institutionnelles et à l'efficacité des administrations publiques, n'a pas encore fait l'objet de programmation. Des projets seront lancés en 2019.

Les objectifs stratégiques des axes « FSE » du PO FEDER-FSE ont fait l'objet d'ajustements en 2018 en termes de ciblage des actions (périmètre et public) afin de mieux correspondre aux besoins du territoire.

Consécutives aux premières années de mise en œuvre graduelle du PO FEDER-FSE à Mayotte, 2018 a représenté une année charnière au cours de laquelle les premiers enseignements de la mise en œuvre des fonds européens à Mayotte ont été intégrés, des modifications au programme opérationnel ont été impulsées, et des actions de communication auprès des porteurs de projets et des mahorais se sont renforcées. L'ensemble des informations sur les fonds européens à Mayotte est accessible sur le site internet dédié : <http://www.europe-a-mayotte.fr/>

2019 doit être l'année de l'accélération et de la concrétisation de ces initiatives, afin que Mayotte puisse assurer la réussite de cette période de programmation